



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPORTS PUBLICS

### Extension de la communauté tarifaire vaudoise

**Dès le 9 décembre 2007, la communauté tarifaire vaudoise s'étendra en direction de la Côte jusqu'à Rolle, du Pied du Jura, de la région de Cossonay et de la Broye. 380'000 habitants répartis dans 199 communes profiteront de cette mobilité facilitée, les billets et abonnements étant achetés pour des zones, et non plus en fonction du moyen de transport.**

Trois ans après son introduction (12 décembre 2004), la communauté tarifaire vaudoise Mobilis connaîtra sa première extension. Dès le 9 décembre 2007, les usagers des transports publics de la Côte jusqu'à Rolle, du Pied du Jura, de la région de Cossonay et de la Broye pourront voyager avec un seul titre de transport dans les zones desservies par la communauté tarifaire vaudoise, quel que soit leur mode de transport (train, bus, métro, funiculaire). Ce titre de transport remplacera ceux des cinq entreprises partenaires : CFF, transports publics de la région lausannoise (tl), Morges-Bière-Cossonay (MBC), CarPostal et chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB).

Mobilis permet de se déplacer librement dans la ou les zone(s) choisie(s) avec tous les moyens de transports publics, en les combinant à volonté. Il suffit de choisir sa zone de destination et le type de billet ou d'abonnement souhaité.

Long de 866 km, le réseau Mobilis comptera plus de 1000 arrêts de transports publics, 10 lignes de trains, 30 lignes de bus urbains, 32 lignes de bus régionaux, 2 lignes de métro et une ligne de funiculaire. Il touchera 380'000 habitants, répartis dans 199 communes, soit 60% de la population vaudoise.

Élaborée sous la conduite du Département des infrastructures de l'Etat de Vaud, cette

extension de la communauté tarifaire vaudoise est la première d'une série d'étapes successives. Ainsi il est prévu de nouvelles extensions en décembre 2009 sur la Riviera et dans le Nord vaudois et en 2010-2011 dans le Chablais. En 2009-2010, un rapprochement avec la communauté tarifaire de Genève " Unireso " devrait avoir lieu sur la région de Nyon et Gland. Ces extensions nécessitent de mettre en place des solutions techniques rendant compatibles les appareils de contrôle des différentes entreprises.

D'un point de vue financier, le manque à gagner pour les entreprises de transport partenaires (achat, par les usagers, d'un seul billet au lieu de deux à trois auparavant) découlant de cette extension est estimé à 865'000 francs. Il est garanti par l'Etat, mais en principe compensé par l'augmentation du trafic et les adaptations tarifaires.

Plan des zones et autres informations disponibles à l'adresse [www.mobilis-vaud.ch](http://www.mobilis-vaud.ch)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 juin 2007

DINF, Anne Salina Gianinazzi, adjointe du chef du Service de la mobilité, 021 316 73 73